

# Demande de Propositions

## Appel d'offres pour le recrutement d'un(e) consultant(e) indépendant(e) pour conduire une Évaluation des Impacts Environnementaux (EIE) du programme BeniPoule.

**Numéro de Référence :** RQ10039  
**Date de Publication :** 05/14/2026  
**Date Limite pour les Réponses :** 06/07/2026

### Contexte

#### 1. Présentation de TechnoServe

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, à la compétence, au capital et aux marchés. TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes, animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs.

#### 2. Contexte Generale

En réponse à la décision du Gouvernement béninois d'imposer une interdiction des importations des produits de volaille, TechnoServe a lancé le projet BeniPoule, un projet qui vise à transformer la filière avicole béninoise en un marché compétitif, résilient porté par le secteur privé. BeniPoule est financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (EKN) sur cinq ans (2026-2030), avec un budget total de 20 millions d'euros. Le programme adopte une approche de Développement des Systèmes de Marché (DSM) pour catalyser l'investissement privé, réduire le risque du premier entrant et bâtir un secteur avicole compétitif, inclusif et pérenne.

L'interdiction planifiée des importations de volailles et d'œufs pourrait créer un déficit d'approvisionnement national sans précédent si des mesures d'accompagnement ne sont pas prises. Néanmoins, il offre une fenêtre d'opportunité historique. BeniPoule exploite ce contexte pour mobiliser les acteurs privés tels que les producteurs, fournisseurs d'intrants, agrégateurs, transformateurs, institutions financières, autour d'investissements commercialement viables et durables. Le programme est structuré autour de cinq Domaines d'Intervention (DI) :

- DI1 — Production avicole professionnalisée (viande de poulet et œufs de table)
- DI2 — Accès aux intrants et équipements de qualité
- DI3 — Agrégation et mise en marché commercialisées (abattoirs, chaîne du froid, etc)
- DI4 — Accès aux services financiers et aux services aux entreprises
- DI5 — Conformité sectorielle et traçabilité (normes alimentaires, systèmes de traçabilité)

Trois thèmes transversaux, inclusion des femmes et des jeunes, agriculture climato-intelligente et solutions numériques, sont intégrés à l'ensemble des domaines d'intervention. Sur la durée du programme, BeniPoule vise à créer 14.785 emplois décents (50 % femmes, 50 % jeunes) et à générer \$72,9 millions de revenus accrus pour les acteurs de la filière.

#### 3. Contexte et Justification

La croissance rapide de la production avicole en réponse à l'interdiction d'importation présente d'importants risques environnementaux : pollution des eaux et des sols par les déjections, émissions de gaz à effet de serre (GES), et risques de biosecurité et de bien-être animal. La gestion de ces risques est une condition sine qua non de la durabilité et de la compétitivité à long terme de la filière.

Dans ce cadre, TechnoServe Bénin lance cet appel d'offres auprès de consultants indépendants, groupe de consultants individuels et de cabinets d'étude pour conduire une Évaluation des Impacts Environnementaux (EIE) du programme BeniPoule. Cette étude constituera le fondement analytique de la Stratégie Régénératrice et de Résilience du programme, et fournira les données de référence nécessaires pour mesurer l'indicateur clé « Tonnes de CO2e atténuées par unité de production ».

### Portée des Travaux

#### 4. Objectifs de la Mission

L'EIE poursuit quatre objectifs principaux :

Identifier et caractériser les impacts environnementaux actuels et potentiels associés à la croissance de la filière avicole béninoise, en

particulier dans les zones d'intervention de BeniPoule.

Établir une valeur de référence (baseline) des émissions de GES par unité de production dans les systèmes d'élevage avicole existants, conformément à la méthodologie GIEC Niveau 1 (Tier 1) pour le bétail.

Identifier et quantifier les opportunités de réduction, d'évitement et de séquestration des émissions à travers les modèles d'affaires circulaires et régénérateurs ciblés par BeniPoule.

Formuler des recommandations opérationnelles pour orienter les partenariats co-investisseurs de BeniPoule vers des modèles à haute performance environnementale, et alimenter le plan de suivi-évaluation environnemental du programme.

Proposer un ensemble d'indicateurs environnementaux complémentaires à l'indicateur CO2e du cadre de résultats de BeniPoule. Pour chaque indicateur proposé, définir la méthodologie d'estimation, la source des données, la fréquence de collecte, en veillant à la faisabilité et à la rentabilité opérationnelle dans le contexte béninois.

## **5. Portée et Étendue des Travaux**

### **5.1 Volets thématiques**

L'évaluation couvrira les volets thématiques suivants :

Gestion des effluents et déjections avicoles (pollution des eaux et des sols, potentiel de valorisation en compost et biogaz)

Empreinte carbone de la filière (production, alimentation, transformation, distribution) : émissions liées à la gestion du fumier (CH4, N2O) et la chaîne d'approvisionnement en aliment et à la logistique

Gestion de l'eau et des ressources naturelles dans les élevages et abattoirs

Bien-être animal et pratiques d'élevage respectueuses de l'environnement

Opportunités d'économie circulaire (valorisation des coproduits, efficacité de la conversion alimentaire)

### **5.2 Couverture géographique**

L'évaluation couvre l'ensemble du territoire national avec un focus sur les zones d'intervention prioritaires de BeniPoule, à déterminer en coordination avec l'équipe programme lors de la phase de cadrage. (Note : L'équipe anticipe que certaines zones d'intervention de BeniPoule s'intensifieront dans les régions du sud, compte tenu de la densité des activités commerciales existantes et des infrastructures de marché.)

### **5.3 Segments de la chaîne de valeur couverts**

L'évaluation portera sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur avicole : production de poussins d'un jour (DOC), élevage (poulets de chair et pondeuses), fabrication d'aliments, abattage et transformation, distribution et vente. Le spectre de l'analyse doit couvrir à la fois les grands opérateurs commerciaux et les petits producteurs traditionnels.

## **Livrables**

### **4. Livrables Attendus**

#### **1. Rapport de démarrage (inception report) incluant la méthodologie détaillée, le plan de collecte de données (échantillon raisonné), les outils de collecte de données et le plan de travail révisé.**

- **Echéance** : 2 semaines après la date de démarrage de la mission
- **Format** : Word et PDF

#### **2. Rapport de référence (baseline) des émissions de GES par unité de production (méthodologie GIEC Tier 1), incluant les données primaires collectées, les facteurs d'émission utilisés, et les recommandations d'indicateurs additionnels**

- **Echéance** : 6 semaines après le démarrage
- **Format** : Word et PDF

#### **3. Version préliminaire "draft" de la présentation powerpoint pour revue de TNS**

- **Echéance** : 10 semaines après le démarrage
- **Format** : Power Point

#### **4. Version préliminaire "draft" du rapport final consolidé pour la revue de TechnoServe. Ce rapport doit inclure le plan de gestion environnemental, les cibles annuelles proposées pour l'indicateur CO2 de BeniPoule, la cartographie des opportunités de mitigation, les recommandations d'interventions régénératives et circulaires, et la note exécutive.**

- **Echéance** : 10 semaines après le démarrage
- **Format** : Word

#### **5. Présentation PowerPoint pour l'atelier de validation parties prenantes**

- **Echéance** : 12 semaines après le démarrage
- **Format** : Power Point

#### **6. Version finale du rapport consolidé**

- **Echéance** : 14 semaines après le démarrage
- **Format** : Word et PDF

Le prestataire devra assurer un suivi rigoureux de la mission en effectuant un debrief régulier à l'équipe TechnoServe. Ce processus de collaboration passera par l'organisation de réunions hebdomadaires systématiques, dont le cycle débutera immédiatement après la soumission et la validation du rapport de démarrage. Ces sessions de travail permettront d'ajuster l'orientation technique en temps réel et de garantir l'alignement avec les objectifs stratégiques du projet BeniPoule

## **Date de Début Prévue**

07/01/2026

## Lieu de Performance

**L'évaluation couvre l'ensemble du territoire national avec un focus sur les zones d'intervention prioritaires de BeniPoule .**

L'équipe anticipe que certaines zones d'intervention de BeniPoule s'intensifieront dans les régions du sud, compte tenu de la densité des activités commerciales existantes et des infrastructures de marché.

## Informations Supplémentaires

### 5. Méthodologie et Approche

La méthodologie proposée devra intégrer les éléments suivants :

#### 5.1 Revue documentaire

- Analyse des politiques environnementales nationales (loi-cadre sur l'environnement, Plan National de Développement, stratégie élevage MAEP).
- Revue des standards internationaux applicables notamment leGIEC Tier 1 pour les émissions du bétail (Empreinte carbone et GES). Le Consultant pourra revoir tout autre standards applicables au contexte BeniPoule.
- Analyse des données secondaires disponibles (MAEP, ATDA, INRAB) sur la production, les pratiques d'élevage et les impacts environnementaux.

#### 5.2 Collecte de données primaires

- Visites terrain ciblées auprès d'un échantillon raisonné de 15 à 25 exploitations sélectionnées pour leur représentativité typologique (petits producteurs traditionnels, éleveurs semi-commerciaux, grandes fermes commerciales) et leur couverture géographique des zones d'intervention prioritaires de BeniPoule. (Note : l'EIE capitalisera sur les données primaires collectées en parallèle par l'évaluation des systèmes de marchés afin d'éviter toute duplication d'effort terrain).
- Visites et audits environnementaux d'abattoirs, d'unités de fabrication d'aliments et de couvoirs  
Entretiens semi-structurés avec acteurs de la chaîne de valeur, associations professionnelles (UNAP, UFIAB, ATRADIPA), services gouvernementaux (ABSSA, MAEP).
- Groupes de discussion focalisés avec des femmes et des jeunes acteurs de la filière.

#### 5.3 Modélisation des émissions

- Définition explicite du périmètre du bilan carbone : sources d'émissions et puits inclus dans l'analyse, sources exclues avec justification, sources des facteurs d'émission utilisés et moyens de vérification des données de base,
- Application de la méthodologie GIEC Tier 1 pour quantifier les émissions liées à la gestion du fumier (CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O) et à la chaîne d'approvisionnement en aliments et à l'énergie dans les unités de transformation,
- Modélisation de scénarios de mitigation associés aux pratiques cibles de BeniPoule (amélioration de l'indice de consommation alimentaire, valorisation du fumier, efficacité énergétique des abattoirs),
- Proposition de cibles annuelles quantifiées pour l'indicateur « CO<sub>2</sub>e atténuées par unité de production » du cadre de résultats de BeniPoule,
- Pour l'indicateur CO<sub>2</sub>e et tout indicateur complémentaire proposé au titre de l'objectif 5, définir le protocole de collecte de données : points de données à collecter, approche méthodologique recommandée, fréquence de collecte, taille d'échantillon, et outils de saisie compatibles avec le système MEL de BeniPoule (CommCare, AppSheet).

#### 5.4 Validation participative

- Atelier de présentation et de validation des résultats préliminaires avec l'équipe BeniPoule, les partenaires institutionnels et les acteurs privés,
- Intégration des retours dans le rapport final.

### 6. Profil du Prestataire

Le Consultant(e) principal(e) proposé par le prestataire devra disposer de :

1. Diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en gestion environnementale, écologie appliquée, agronomie ou disciplines connexes
2. Minimum 8 ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'évaluations environnementales dans le secteur agroalimentaire ou de l'élevage en Afrique de l'Ouest
3. Maîtrise démontrée de la comptabilité carbone pour les systèmes d'élevage (méthodologie GIEC Tier 1/2)  
Connaissance des modèles d'économie circulaire dans les filières agro-alimentaires (valorisation des déjections, biogaz, compostage, efficacité de conversion alimentaire)
4. Expérience dans la conception de plans de gestion environnementale
5. Maîtrise du français (rédaction de rapports) ; anglais professionnel apprécié
6. Connaissance du contexte béninois et de la réglementation environnementale nationale fortement souhaitée.

### 7. Modalités de la Mission

#### 7.1 Durée et calendrier

La mission est planifiée sur une durée de 3 à 4 mois (T2-T3 2026), en coordination avec l'évaluation des systèmes de marché en cours. La date de démarrage cible est le 1er juillet 2026 ; le rapport final devra être rendu avant le 31 octobre afin d'alimenter la stratégie programme de BeniPoule.

#### 7.2 Modalités de supervision

Le prestataire travaillera sous la supervision directe du Directeur du Projet BeniPoule, en lien étroit avec le/la Responsable Suivi-Évaluation et le Directeur Technique. Des réunions de suivi bimensuelles sont prévues avec l'équipe programme. TechnoServe Bénin mettra à la disposition du prestataire les documents de programme pertinents (proposition technique, cadre logique, rapports de base disponibles).

## 8. Dossier de Candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier complet comprenant :

1. Une offre technique (maximum 15 pages) présentant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée, le plan de travail détaillé et la composition de l'équipe.
2. Le(s) diplôme(s) et certification(s) du/de la consultant(e) principal(e) et de tout(e) expert(e) associé(e).
3. Les preuves (attestations de bonne fin d'exécution...etc.) de conduite de missions similaires et d'expériences professionnelles.
4. Le(s) CV détaillé(s) du/de la consultant(e) principal(e) et de tout(e) expert(e) associé(e).
5. Au moins deux (2) exemples de rapports d'évaluations environnementales similaires réalisés dans les cinq dernières années. Les exemples de rapports devront inclure la page de garde identifiant le prestataire.
6. Les coordonnées de deux (2) références professionnelles pouvant attester des compétences techniques du/de la consultant(e) principal(e)
7. Une offre financière détaillée, présentant au minimum les honoraires journaliers, le nombre de jours par livrable, les coûts par poste d'activité et le montant total estimé pour la conduite de la mission.

Les dossiers de candidature sont à soumettre par voie électronique à l'adresse indiquée dans l'avis de recrutement, au plus tard à la date limite spécifiée. TechnoServe se réserve le droit de solliciter des informations complémentaires et de rejeter toute candidature ne satisfaisant pas aux exigences minimales des présents TDR.

## 9. Critères d'Évaluation des Offres

Les soumissions seront évaluées selon les quatre (04) critères définis ci-dessous:

### Critère 1 – Qualifications et expérience de l'expert(e) principal(e) et, le cas échéant, de l'équipe proposée.

Ce critère évalue le niveau de formation académique et l'expérience professionnelle du prestataire. L'évaluation portera sur le diplôme, les années d'expériences en évaluation environnementale dans le secteur agroalimentaire ou de l'élevage en Afrique de l'Ouest, et la maîtrise démontrée de la comptabilité carbone (GIEC Tier 1/2). Le cas échéant, elle prendra également en compte la pertinence de l'équipe proposée et la complémentarité des profils.

### Critère 2 – Qualité et pertinence de la méthodologie proposée

Ce critère évalue la rigueur et l'adéquation de l'approche méthodologique au contexte de BeniPoule. L'évaluation portera sur : la clarté de la définition du périmètre du bilan carbone (sources incluses et exclues, facteurs d'émission), la pertinence du plan de collecte de données primaires (échantillon raisonné, outils de terrain), la cohérence entre la méthodologie proposée et les quatre volets thématiques de l'étude environnemental spécifiés dans la section 5 (effluents, empreinte carbone, gestion de l'eau, économie circulaire), et le réalisme du plan de travail au regard du délai impartis.

### Critère 3 – Expérience spécifique dans la conduite d'études similaires

Ce critère évalue la capacité du prestataire à produire des livrables de qualité sur la base de missions antérieures comparables. L'évaluation s'appuiera sur preuves de conduites de missions similaires et sur les exemples de rapports soumis. Elle portera sur : le nombre et la pertinence des évaluations environnementales conduites, la présence de baselines GES établies selon une méthodologie reconnue, l'existence de Plans de Gestion Environnementale livrés, et la qualité rédactionnelle des rapports fournis à titre d'exemple. Rapport d'études conduites dans le secteur avicole ou de l'élevage seront favorables.

### Critère 4 – Offre financière

Ce critère évalue l'adéquation et la raisonnable des coûts proposés par le prestataire pour la réalisation de la mission.

Le tableau ci-dessous fournit les scores maximum attribués à chaque critère d'évaluation.

1. **Qualifications et expériences de l'expert(e) principal(e), le cas échéant, de l'équipe proposée** = 30 points
2. **Qualité et pertinence de la méthodologie proposée** = 30 points
3. **Expérience spécifique dans la conduite d'études similaires** = 20 points
4. **Offre financière (rapport qualité/prix)** = 20 points.

## 10. Processus de Sélection

Le processus de sélection de l'attributaire se fera suivant plusieurs étapes: une présélection basée sur l'étude des offres reçues, une phase d'interviews des soumissionnaires présélectionnés et la phase d'évaluation des offres.

## Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **06/07/2026**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ10039@tns.org**

**Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un**

**bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.**

## Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgaration comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

## Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Liste des pièces administratives	<a href="#">Download</a>

## Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Qualifications et expérience de l'expert(e) principal(e), le cas échéant, de l'équipe proposée.	30
Qualité et pertinence de la méthodologie proposée	30
Offre financière	20
Expérience spécifique dans la conduite d'études similaires	20